

## ➤ A noter

➤ **L'association pour la Sauvegarde** de la Nature organise une sortie dimanche 31 juillet au refuge des néo-callitropsis, dans le secteur de la Netcha. Cette randonnée d'environ quatre heures est réservée aux bons marcheurs (difficulté\*\*). Renseignements au 80 86 51.

➤ **L'Association des marins et marins anciens combattants (Ammac)** tiendra sa réunion mensuelle le vendredi 5 août, à 18 heures, à la Maison du combattant. Tous les marins et anciens marins de la marine marchande ou de la pêche sont invités. Tel : 76 07 86.

➤ **L'Association des amis des États-Unis** informe qu'un agent consulaire de l'ambassade des USA à Suva (Fidji), sera en mission à Nouméa le 6 août, pour traiter les demandes de passeport, d'extrait d'acte de naissance et de tout document administratif nécessaire aux États-Unis. Les ressortissants américains sont invités à prendre contact avec les services consulaires par e-mail à : suvaacs@state.gov ou par tel : (679) 331-4466 ext 8130.

➤ **L'armée** propose une immersion pour les 16-21 ans durant les grandes vacances. Les inscriptions sont ouvertes pour participer à une préparation militaire au sein de la Marine. Elle se déroulera à la base Chaleix, à Nouméa, du 3 janvier au 3 février 2017. Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du bureau de recrutement situé à Nouméa, caserne Gally-Passebosch, au-dessus de la place Bir Hakeim et à retourner au plus tard le 17 août. Tel : 29 28 64.

➤ **L'Association d'assistance aux animaux du Caillou (AAAC)** organise une grande tombola pour financer son nouveau refuge. Billets à 100 F, avec de nombreux lots : voitures, smartphones, ordinateurs, tablettes... Contacts : Nouméa, 83 50 10 ou 86 05 80. Brousse, 86 05 80 ; Koné, 82 26 70. Le tirage aura lieu en septembre.

➤ **La Croix-Rouge** française recherche des bénévoles pour aider au tri des dons quelques heures par semaine. Renseignements : 27 21 76. E-mail : crf.secretariat@mls.nc

➤ **Initiative NC**, organisme d'aide à la création et au financement d'entreprises, recherche des bénévoles (toutes disponibilités et compétences) pour le soutien de ses actions et l'accompagnement des porteurs de projets sur la Grande Terre et les Îles. Contact : 24 40 14. E-mail : contact@initiative-nc.com

➤ **Adie Créajeunes** propose un accompagnement à la création d'entreprise pour les 18-32 ans, une formation gratuite de deux mois avec des cours collectifs et un suivi individuel. Renseignements le mardi, de 8 heures à 9 heures, à l'Adie (au-dessus de la pharmacie de la Victoire, Quartier-Latin) ou au 05 05 55 (numéro gratuit).

# Des OGM « cachés » en Calédonie

**AGRICULTURE.** L'association Stop OGM alerte sur la présence, sur le Caillou, d'un maïs OGM dont la nature lui permet de passer à travers l'interdiction. Au gouvernement, on avance plusieurs mesures.

« **D**u maïs OGM cultivé en Nouvelle-Calédonie ».

Stop OGM Pacifique jette un nouveau pavé dans la mare. L'association, qui milite depuis de nombreuses années pour une réglementation plus stricte, a affirmé lundi 25 juillet, via un communiqué de presse, qu'« en 2016, des semences de maïs OGM, résistant à un herbicide, ont été importées en Nouvelle-Calédonie et mises en culture ».

De quoi parle-t-on ? Non pas de semences génétiquement modifiées (OGM) par transgénèse (transfert d'un gène d'une espèce dans une autre espèce), dont l'importation est interdite en Nouvelle-Calédonie pour les céréales et les fruits, par un arrêté du gouvernement de février 2014. Mais d'OGM obtenus par mutagénèse (pas de transfert de gène mais une mutation des cellules elles-mêmes selon différents procédés), qui ne sont pas encore concernés par l'interdiction. En l'occurrence, des semences résistant à un herbicide.

A l'origine de la montée au créneau de Stop OGM Pacifique, la publication des comptes rendus de la délégation sénatoriale à l'outre-mer, le 12 mai dernier - « Problématique des normes sanitaires et phytosanitaires applicables à l'agriculture dans les outre-mer ». François Mademba-Sy, conseiller agriculture auprès du président du gouvernement, y déclare : « nous avons assisté récemment à l'introduction de

maïs issu de mutagénèse vendu par un fournisseur avec un herbicide interdisant toute utilisation d'autres plantes que celles de ce fournisseur », relève Stop OGM.

### RÉVISER L'ARRÊTÉ

Contacté la semaine dernière par la rédaction, François Mademba-Sy avait confirmé : « oui, il y a eu une introduction d'un maïs issu de la mutagénèse. On s'en est rendu compte a posteriori. La réglementation actuelle ne couvre pas ce genre d'OGM "caché". Et nous sommes en train de travailler entre le gouvernement et les provinces pour réviser cet arrêté, pour qu'il intègre la mutagénèse et la culture maraîchère, qui en étaient jusqu'à maintenant exclues. »

En attendant, le conseiller affirmait qu'« en mai, la province Sud (avait) contacté les agriculteurs concernés pour leur proposer une substitution avant plantation », substitution « acceptée par la plupart » d'entre eux. Si le gouvernement semble découvrir la présence de ces OGM dits cachés, Christopher Chambault, directeur commercial d'Hortical, qui sélectionne et distribue des semences en Calédonie, dit importer « depuis des années » des semences de maïs « IT », c'est-à-dire tolérantes aux herbicides.

### UN ÉTAT DES LIEUX

« En tant que fournisseurs-distributeurs, on est tout à fait en règle, ajoute-t-il. Les services



Du maïs génétiquement modifié pour résister à un herbicide pousserait sur le Caillou.

phytosanitaires ont toujours donné leur accord. »

Stop OGM Pacifique demande au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et aux provinces : un état des lieux précis des parcelles de culture de maïs OGM, une destruction des parcelles plantées (avant

pollinisation) avec indemnisation des agriculteurs concernés, et une position claire de la part des autorités avec la mise en place rapide d'une réglementation adéquate.

Ce dernier point est en passe d'aboutir, affirme François Mademba-Sy, qui ajoute : « le

deuxième verrou, c'est l'étiquetage obligatoire des produits contenant des OGM. Nous avons relancé des consultations pour adopter une délibération dans ce sens. On ne part pas de zéro. »

Sophie Pecquet

## Des femmes de métal envahissent l'île aux Canards

**EXPO.** C'est peut-être parce qu'il se sent submergé par les femmes que le sculpteur Adjé a installé *Elles me noient*, son exposition sur le genre féminin, à l'île aux Canards. Avant toutefois de la faire circuler en Brousse.

Pour sa nouvelle exposition, le sculpteur et slameur Adjé a choisi le thème des femmes. Vaste sujet qui lui laisse une grande liberté : femmes bien réelles qu'il a côtoyées de (très) près ou de loin, ou encore figures féminines issues de notre imaginaire collectif lui permettant de parler de la société. Chaque œuvre est accompagnée d'un texte, généralement court, écrit par le slameur. Une idée qui ajoute une profondeur pour le public qui le souhaite, tandis que ceux qui préfèrent laisser leur imagination vagabonder restent libres de le faire. Entre les clins d'œil et les coups de cœur très personnels (« j'adore quand elles se mordillent la lèvre »), Adjé pré-

sente par exemple *La femme à la tête au carré*. Une élégante danseuse dont le visage s'est fondu dans un rectangle anonyme. « Quand il boit, il cogne. Elle, elle danse. Mais ça fait mal, les angles de ses poings », résume le texte.

### FEMMES SYMBOLIQUES

Derrière, plus légères, des mannequins qui défilent, portant un inox mystérieusement vapoureux ; une vahiné à la chevelure ornée de fleurs cuirvées ; un Christ féminin où les clous ont tous raté leur cible ; une mère blanche servant un enfant noir... Certes, le propos flirte parfois avec les clichés, mais impossible de douter de la sincérité de l'artiste, qui parle de ses sculptures presque comme de personnes.

Pièce choc de l'exposition, *La 73<sup>e</sup> vierge*, évoque le terrorisme et les promesses de pacotille vendues par le djihadisme. Une sculpture effrayante où un poupon peint en bleu-blanc-rouge a été démembré et enchaîné à la figure féminine.



Il a fallu environ un mois et demi de travail acharné à Adjé pour réaliser la trentaine de sculptures que compte l'exposition, à laquelle il a aussi invité deux autres artistes.

Après cette première escale, les pieds dans le sable à l'île aux Canards, l'exposition partira en voyage en Brousse.

### DIRECTION BOURAIL

Premier arrêt : le domaine de Déva, à Bourail, en septembre.

Une démarche évidente pour Adjé, qui apprécie l'intérêt du public hors de Nouméa. « J'aime pouvoir amener une grosse expo en Brousse. A Moindou, par exemple, je n'avais jamais vu ça de ma vie ! On te dit qu'en Brousse, les gens n'ont

aucune notion d'art. C'est pas vrai ! »

Julia Trinson  
julia.trinson@inc.nc

Exposition « *Elles me noient* », jusqu'au 21 août, à l'île aux Canards, à Nouméa.